

ECLAIREUSES ECLAIREURS DE FRANCE

Siège social : 12 Pl. Georges Pompidou, 93160 Noisy-le-Grand

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

PKF Arsilon Audit France
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

ECLAIREUSES ECLAIREURS DE FRANCE

12 Pl. Georges Pompidou
93160 Noisy-le-Grand

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ECLAIREUSES ECLAIREURS DE FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes » relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 30 avril 2024

Le Commissaire aux comptes
PKF Arsilon Audit France

Paol BERTHOU

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

• Bilan Actif	2
• Bilan Passif	3
• Compte de Résultat	4
• Compte de Résultat (suite)	5
• Règles et Méthodes	6
• Règles et Méthodes (suite)	7
• Règles et Méthodes (suite)	8

ANNEXES

• Immobilisations	9
• Amortissements	9
• Suivi des fonds associatifs	10
• Provisions	11
• Subvention d'investissement	12
• Etat des échéances et des dettes	13
• Détail régularisation Actif/Passif	14
• Produits par activités	15
• Transferts de charges	16
• Contributions volontaires en nature	17
• Informations diverses	18
• Compte de résultat par objectif et par destination	19
• Compte Emploi Ressources	20

Bilan Actif

ACTIF	2023			2022
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles			-	
Frais d'établissement				
Frais de recherches et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	154 588	154 165	423	12 401
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	443 877		443 877	413 230
Constructions	15 350 605	12 559 193	2 791 412	2 972 033
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 748 601	4 122 468	626 133	617 670
Immobilisations corporelles en cours	23 446		23 446	52 301
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées			-	893
Autres titres immobilisés				
Prêts	384 467		384 467	55 510
Autres	133 604		133 604	382 800
TOTAL I	21 239 186	16 835 825	4 403 361	4 506 838
Actif circulant				
Stocks et en-cours	2 020		2 020	4 040
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	645 593		645 593	906 617
Créances reçues par legs ou donations				
Autres			-	0
Valeurs mobilières de placement	166 158		166 158	166 158
Instruments financiers à terme				
Disponibilités	9 118 240		9 118 240	8 426 348
Charges constatées d'avance	23 784		23 784	31 114
TOTAL II	9 955 795	-	9 955 795	9 534 277
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	31 194 980	16 835 825	14 359 155	14 041 114

Bilan Passif

PASSIF	2023	2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	1 234 722	1 234 722
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	500 000	500 000
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	5 882 021	5 643 862
Excédent ou déficit de l'exercice	-	461 182
Situation nette (sous-total)		
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	275 880	248 921
Provisions réglementées		
TOTAL I	7 431 440	7 865 664
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	116 819	
Fonds dédiés		
TOTAL II	116 819	-
Provisions		
Provisions pour risques	297 058	292 058
Provisions pour charges	788 961	731 497
TOTAL III	1 086 019	1 023 555
Dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	958 509	2 087 332
Emprunts et dettes financières diverses	3 522 180	1 268 284
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	312 343	307 788
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	573 540	1 119 454
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	177 495	254 521
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance	180 809	114 516
TOTAL IV	5 724 876	5 151 895
Écarts de conversion Passif (V)	-	-
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	14 359 155	14 041 115

Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT	2023	2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	711 033	739 708
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	9 131 674	8 937 044
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 315 212	2 746 756
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	586 040	495 383
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	116 819	20 229
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	310 778	633 356
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	98 113	66 840
Total I	13 269 669	13 639 314
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	3 412 518	3 192 081
Variation de stock	422	
Autres achats et charges externes	4 856 336	4 834 208
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	426 745	422 929
Salaires et traitements	3 324 395	3 498 255
Charges sociales	1 134 572	1 117 750
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	530 741	555 363
Dotations aux provisions	237 326	52 648
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	146 269	151 658
Total II	14 069 325	13 824 893
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 799 656	- 185 579

PRODUITS FINANCIERS		
De participation	6 308	3 848
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	6 308	3 848
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	11 884	8 713
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	11 884	8 713
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	- 5 576	- 4 866
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	- 805 232	- 190 445
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	340 287	509 129
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	57 118	
Total V	397 405	509 129
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	53 271	3 412
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	84	77 113
Total VI	53 355	80 525
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	344 050	428 604
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	13 673 383	14 152 291
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	14 134 564	13 914 131
EXCÉDENT OU DÉFICIT	- 461 182	238 159
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	5 832 000	4 234 400
Bénévolat	7 354 610	7 385 973
TOTAL	13 186 610	11 620 373
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	13 186 610	11 620 373
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	5 832 000	4 234 400
Personnel bénévole	7 354 610	7 385 973
TOTAL	13 186 610	11 620 373

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Informations générales et faits significatifs de l'exercice

1.1 Objet social de l'association et activité

Description de l'objet social de l'entité

L'objet social de l'association est le suivant d'après l'article 1 des statuts.

- 1.1 L'association des Éclaireuses Éclaireurs de France a pour but de contribuer à la formation de la jeunesse par l'animation de sociétés de jeunes selon les principes et
- 1.2 L'association, laïque comme l'École publique, est ouverte à toutes et à tous, sans distinction d'origines ou de croyances. Elle ne relève d'aucun parti ni d'aucune église
- 1.3 S'imposant le respect effectif de la dignité et des virtualités propres à chacun de ses membres, l'association, ouverte aux garçons et aux filles, pratique la coéducation.
- 1.4 L'association vise à former des citoyens engagés qui connaissent leur pays, ouverts sur le monde, conscients des problèmes liés aux enjeux sociaux, culturels, L'association ne sépare pas ce devoir civique de la lutte pour libérer l'homme et la femme de tout asservissement. Elle s'efforce de promouvoir la nécessaire entente Elle apprend aux enfants, aux jeunes et aux adultes à connaître et comprendre le monde dans lequel ils vivent, et engage tous ses membres à agir pour protéger et faire

Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'association EEDF est organisée avec un échelon national, des services vacances, des centres permanents et des structures locales.

192 structures sont intégrées dans l'intégration 2023, réparties :

- * 168 structures locales d'activités
- * 14 permanences régionales
- * 5 centres nationaux
- * 3 services vacances
- * 2 services nationaux

Description des moyens mis en œuvre

Les moyens d'action de l'association sont selon l'article 2 des statuts.

- 2.1 La création, la direction et l'animation de loisirs éducatifs, par le moyen d'activités organisées conformément aux principes de l'association et à ses règles internes :
- 2.2 L'organisation et l'animation de toutes manifestations et activités favorisant les contacts et la connaissance entre jeunes de toutes nationalités et origines : camps,
- 2.3 L'organisation et l'animation de camps, de séjours de vacances et de stages de toute nature ayant pour objet l'information et la formation d'animateurs et de
- 2.4 Des publications de toute nature, périodiques, ouvrages, tracts et dépliants, sites Web, toutes conférences, manifestations et activités diverses destinées au grand
- 2.5 Et d'une manière générale, tous moyens qui seront décidés par les instances habilitées de l'association.

1.2 Faits caractéristiques de l'exercice

Aides obtenues à la suite de la crise sanitaire :

S'agissant de l'impact de la crise sanitaire, il est à noter que :

- L'association a obtenu un remboursement pour un montant global de 257K€ pour l'URSSAF comptabilisées en 2023.
 - L'association a profité du dispositif vacances apprenantes pour bénéficier de financement pour 521K€ en subventions.
 - L'association a un nouveau Délégué Général arrivé en 01/2024
- Les CPO ont été renouvelé pour 2023-2025 à l'identique.

1.3 Événement post clôture

néant

2. Principe et méthodes comptables

2.1 Principes généraux

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du nouveau plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 1er Janvier 2020 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit de privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Séparation des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2 Changement de réglementation comptable

"néant"

2.3 Changement de méthode comptable

"néant"

3. Informations sur les postes de bilan à l'actif.

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et elles sont diminuées du cumul des amortissements et des dépréciations. En application du règlement CRC 2002-10 relatif au traitement des actifs, l'association a appliqué la méthode des composants aux principaux immeubles détenus pour la

3.2 Amortissements des immobilisations

Ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue

- * Constructions : 25 à 40 ans
- * Matériel d'activité : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau et informatique : 3 ans
- * Mobilier de bureau : 5 ans
- * agencements sur constructions : 10 à 15 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans

3.3 Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

3.4 Disponibilités

Les échelons locaux disposent de comptes bancaires par délégation du siège national.

La banque principale est la BRED.

L'ensemble des comptes bancaires de l'association ouverts à la BRED est fusionné.

3.5 Stocks

Les stocks, s'ils existent, sont évalués selon la méthode PEPS - Premier entré, Premier sorti

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur historique du stock est supérieure à la valeur du marché.

3.6 Valeurs mobilières de placement.

Les valeurs mobilières de placements sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Les résultats de cessions sont déterminés selon la méthode PEPS.

le cas échéant, l'apparition d'un risque de contrepartie sur un titre fait l'objet d'une provision spécifique.

3.7 Immobilisations financières.

Au poste "Immobilisations financières" figurent le prêt GIPEC à concurrence de 382 800€ ainsi que des dépôts de garantie.

3.8 Immobilisations en cours.

Néant

3.9 Actif inaliénable

Néant

3.10 Donations temporaires d'usufruit (DTU)

Néant

4. Informations sur les postes de bilan au passif.

4.1 Fonds propres

Un tableau de variation des fonds propres a été effectué dans la présente annexe selon l'article 431-5 du règlement ANC n°2018-06.

4.2 Subventions d'investissements

Le total des subventions d'investissements pour lesquelles le bien financé est totalement amorti a été repris en report à nouveau.

Il ne reste en compte 13 que la part non amortie des subventions.

4.3 Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque l'association a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Pour la provision retraite la valorisation au 31-12-2023 est de 788 961,11€ au taux d'actualisation de 1,5% contre 731 497€ en 2022

5. Autres informations

Un Leg a été comptabilisé de 116 819€ au 31/12/2023, en 2024, au fur et à mesure de l'encaissement des fonds, il sera procédé à la reprise du fond reporté.

5.1 Cotisations membres

Le fait générateur retenu pour la comptabilisation des cotisations des membres est l'encaissement.

5.2 Rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants s'est élevée à 227 648,34 € au cours de l'exercice.

5.3 Valorisation du bénévolat par méthode statistique (estimation)

La valorisation du bénévolat a été évaluée à 3 544 H en moyenne annuelle par structure à 11,52€/H sur 2023. La valorisation a été calculée sur la base d'un SMIC à 11,52€ brut de l'heure et s'est élevée à 7 354 610 €. Le compte de résultat présente sur une ligne séparée le total de la valorisation du bénévolat.

5.4 Valorisation des locaux mis à disposition gratuitement par méthode statistique (estimation)

La valorisation des locaux mis à disposition a été évaluée à partir de 97 structures pour une moyenne de 75,15 m² par structure sur 2023. La valorisation a été calculée sur la base d'une moyenne locative annuelle de 800€/m² pour un total de 7 290 m² et s'est élevée à 5 832 000€. Le compte de résultat présente sur une ligne séparée le total de la valorisation des locaux mis à disposition.

Immobilisations

Rubriques	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche I				
Autres immobilisations incorporelles II	430 889		276 301	154 588
Terrains et agencements de terrain (211)	413 230	30 730	84	443 877
Constructions (212-213-214)	15 333 253	118 396	101 044	15 350 605
Installations techniques matériels et outillages (215)	2 888 139	91 776	33 040	2 946 875
Autres immobilisations corporelles (218)	1 830 307	138 102	166 684	1 801 726
Immobilisations corporelles en cours (230)	52 302	654	29 510	23 446
Avances et acomptes				
Total Immobilisations Corporelles III	20 517 231	379 658	330 361	20 566 528
Titres immobilisés	893		893	
Prêts	55 510		38 726	16 784
Autres immobilisations financières	382 800	1 667		384 467
biens reçus par Leg destinés à être vendus		116 819		116 819
Total Immobilisations Financières IV	439 203	118 486	39 619	518 070
Total Général	21 387 323	498 144	646 281	21 239 186

Sorties immobilisations 2023

Humbécourt

Amortissements

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant Fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche I				
Autres immobilisations incorporelles II (280)	418 488	11 978	276 301	154 164
Terrains				
Constructions (2812-2813)	12 361 220	297 439	99 467	12 559 193
Installations techniques matériels & outillages (2815)	2 514 550	124 110	28 363	2 610 297
Autres immobilisations corporelles (2818)	1 586 226	97 213	171 268	1 512 171
Total Immobilisations Corporelles III	16 461 996	518 763	299 098	16 681 660
Total Général	16 880 485	530 741	575 401	16 835 825

Rubriques	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Total
Frais d'établissement, recherche I				
Autres immobilisations incorporelles II	154 164			154 164
Terrains				
Constructions sur sol propre	12 559 193			12 559 193
Installations techniques, outillage	4 122 468			4 122 468
Emballages récupérables, divers				
Total Immobilisations Corporelles III	16 681 660			16 681 660
Total Général	16 835 824			16 835 824

EEDF

Tableau de suivi des fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Affectation Résultat N-1 B	Résultat N C	Autres	Solde à la fin de l'exercice D=A+B-C
Fonds propres sans droit de reprise					
<i>Fond de dotation</i>	1 234 722				1 234 722
	0				0
Fonds propres avec droit de reprise					0
					0
Ecarts de réévaluation					0
					0
Réserves					0
<i>-Réserves pour rénovation du patrimoine</i>	500 000				500 000
	0				0
Report à nouveau	5 643 862	238 159			5 882 021
Excédent ou déficit de l'exercice	238 159	-238 159	-461 182		-461 182
Fonds reportés - Leg	0			116 819	116 819
Situation nette	7 616 743	0	-461 182	116 819	7 272 380
					0
Fonds propres consommables					0
Subventions d'investissement	248 921			26 959	275 880
Provisions réglementées					0
					0
Total	7 865 664	0	-461 182	143 778	7 548 260

EEDF

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Provisions

Rubriques	Montant Début d'exercice	Chagne nt de méthode <i>PIDR</i>	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant Fin d'exercice
Provision pour risques	292 058		5 000		297 058
Provision pour charges	731 497		57 464		788 961
Provision pour charges - régule				0	0
Provision Prud'homale					0
Total Provisions pour risques et charges	1 023 555	0	62 464	0	1 086 019

EEDF

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Subventions d'investissements

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D=A+B-C
1310000 Subventions d'équipement	325 432	79 308		404 740
Total	325 432	79 308		404 740

regroupement en 1 seul compte comptable

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D=A+B-C
1390000 Amortissement subvention d'équipement	76 511	52 349		128 860
Total	76 511	52 349		128 860

regroupement en 1 seul compte comptable

Variation Passif Haut fonds propres	248 921	26 959		275 880
--	----------------	---------------	--	----------------

Ett des échéances et des dettes
--

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Autres participations			
Créances rattachées à des participations	16 785	16 785	
Prêts	384 467	384 467	
Autres immobilisations financières	116 819	116 819	
Total de l'actif immobilisé	518 071	518 071	0
Clients douteux ou litigieux	15 321	15 321	
Avances & acomptes versés/commandes	41 431	41 431	
Usagers	332 116	332 116	
Usagers à facturer	2 210	2 210	
Comité Social et Economique			
Personnel et comptes rattachés	385	385	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat Taxe sur les salaires	1 591	1 591	
Subventions Etat	49 319	49 319	
Subventions Régionales	2 206	2 206	
Subventions Départementales	6 911	6 911	
Autres Subventions			
Produits à recevoir	194 487	194 487	
Total de l'actif circulant	645 977	645 977	0
Charges constatées d'avance	23 784	23 784	
Total général	1 187 832	1 187 832	0

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédits	958 509		958 509	
Découverts bancaires sur comptes fusionnés	3 522 180			3 522 180
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	30 051	30 051		
Fournisseurs et comptes rattachés	282 292	282 292		
Personnel et comptes rattachés	44 422	44 422		
Congés à payer	211 226			
Comité Social et Economique	2 653	2 653		
Sécurité sociale et autres organismes	141 880	141 880		
Charges sur congés payés	109 527	109 527		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	64 218	64 218		
Subvention à reverser				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupes et associés				
Autres dettes	177 495	177 495		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	180 809	180 809		
Total général	5 725 260	1 033 345	958 509	3 522 180

Détail de régularisation actif

Comptes	Montant à la fin de l'exercice	Montant Exercice Précédent
Factures à établir		
Avoirs à établir		
Produits à recevoir	194487	206 858
Créances sociales		
Salaires		
Charges sociales		
Charges constatées d'avance		
Charges constatées d'avance	23 754	31 114
Total	218 241	237 972

Détail de régularisation passif

Comptes	Montant à la fin de l'exercice	Montant Exercice Précédent
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Intérêts courus à payer		
Factures non parvenues	70 151	60 274
Factures à payer		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes provisionnées pour congés à payer	211 226	225 079
Charges sociales sur congés à payer	109 527	117 613
Autres dettes		
Avoirs à établir		
Produits constatés d'avance		
Produits constatés d'avance	180 809	114 516
Total	571 713	517 482

PRODUITS PAR NATURE

Produits	2023	2022	Δ €	Δ %
Participation aux Camps, Activités	7 765 466	7 808 855	-43 389	-0,6%
Prestations de service CAF	404 167	309 294	94 873	30,7%
Participation Frais de Transports	105 379	110 595	-5 216	-4,7%
Fonds de Garantie Annulation	8 186	2 008	6 178	307,6%
Ventes de marchandises	129 333	99 462	29 871	30,0%
Produits activités annexes	352 935	231 971	120 964	52,1%
Locations immobilières & mobilières	366 208	374 859	-8 651	-2,3%
Subventions Nationales	1 429 662	1 771 190	-341 528	-19,3%
Subventions Régionales	68 333	140 001	-71 668	-51,2%
Subventions Départementales	124 963	120 135	4 828	4,0%
Subventions Communales	227 923	261 372	-33 449	-12,8%
Subventions aides à l'emploi (ASP,	54 563	250 434	-195 871	-78,2%
Subventions autres organismes publi	403 120	157 595	245 525	155,8%
Subventions autres organismes privé	6 648	46 029	-39 381	-85,6%
Fonds Européens			0	
Dons & Collectes	257 826	226 235	31 591	14,0%
Dons renonciation frais affectés aux groupes	328 214	269 148	59 066	21,9%
Cotisations des Adhérents	711 033	739 708	-28 675	-3,9%
Autres produits de gestion courante	98 113	66 840	31 274	46,8%
Legs	116 819	20 229	96 590	477,5%
Autres produits financiers	6 308	3 848	2 460	63,9%
Produits exceptionnels s/opérations	10 078	4 695	5 382	114,6%
Produits exceptionnels s/exercices	330 209	243 655	86 554	35,5%
Produits de cessions des immobilisa	26 000	222 000	-196 000	-88,3%
Quote-part des subventions d'invest	31 118	38 778	-7 660	-19,8%
Reprises s/provisions pour risques	43 015	366 098	-323 083	-88,3%
Reprise s/provisions pour dépréciat	60 916	23 980	36 936	154,0%
Transferts de charges	206 847	243 278	-36 431	-15,0%
Total	13 673 383	14 152 291	-478 907	-3,4%

TRANSFERTS DE CHARGES

Total transfert de charges réparti en :	206 847
*Remboursement assurances	56 349
*Refacturations	61 745
*Remboursements & IJSS	13 438
*Fonds Garantie Annulation	75 315

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

	2023	2022
<u>Mise à disposition gratuite - Charges locatives</u>		
<u>Mise à disposition gratuite - Locaux</u> 97 locaux x moyenne 75,15m ² x 800€/m ²	5 832 000	4 234 400
<u>Mise à disposition gratuite - Personnel</u> La valorisation du bénévolat a été évalué à partir de 3544H en moyenne annuelle par 188 structures 11,52€/H sur 2023	7 354 610	7 385 973
Total	13 186 610	11 620 373

INFORMATIONS DIVERSES

1. Engagement hors bilan

Néant

2. Engagements financiers

Nantissement/hypothèque : Néant

Garantie : Néant

Caution : Néant

Autorisation de découvert : Néant

Emprunt : PGE d'1 million d'Euros et d'un prêt travaux de 500k€

3. Effectif moyen

L'effectif au 31/12/2023 est de 68,35 ETP soit un total de 77 salariés :

dont 52,59 ETP femmes soit 60 salariés

dont 15,76 ETP hommes soit 17 salariés

4. Compte de résultat par origine et par destination (Crod) et compte emploi ressource (CER)

Les entités qui font appel à la générosité du public sont tenues de présenter un Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER).

Dans le cadre du nouveau règlement un nouvel état est créé : le Compte de résultat par Origine et Destination (CROD), qui constitue la présentation analytique du compte de résultat par nature. Il présente dans une colonne séparée les ressources et les emplois issus de la générosité du public, qui viennent alimenter directement le CER.

Le CROD donne le résultat de la générosité du public sur l'exercice. Il reprend également les rubriques du résultat global de l'association.

Le CER reprend uniquement les opérations liées à la générosité du public contenues dans le CROD.

Il permet de fournir le montant des ressources liées à la générosité du public non utilisées en fin d'exercice en ajoutant au résultat de la générosité du public obtenu par le CROD :

- Le montant des ressources non utilisées issues de l'appel à la générosité du public de l'exercice précédent
- L'impact des investissements et désinvestissements réalisés au moyen de la générosité du public

Les ressources liées à la générosité publique ont été utilisés afin de financer les missions sociales suivantes:

- Faire vivre le scoutisme tout au long de l'année
- Faire vivre le scoutisme à des personnes en situation de handicap mental
- Faire découvrir le scoutisme à de nouveaux publics enfants et jeunes

Par soucis de comparaison nous avons indiqué les données N-1 auditées (pour information).

Compte de résultat par origine et par destination

A- Produits et charges par destination	Exercice N		Exercice N-1		Exercice N-1 Avant changement pour information	
	Total	Dont générosité au public	Total	Dont générosité au public	Total	Dont générosité au public
1. PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
1.1 Cotisations sans contrepartie	711 033	711 033	739 708	739 708	739 708	739 708
1.2 Dons, legs et mécénat						
- Dons	586 040	586 040	495 383	495 383	495 383	495 383
- Mécénat						
- Legs donations et assurances vies	116 819	116 819	20 229	20 229	20 229	20 229
1.3 Autres produits liés à la générosité du public						
2. PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
2.1 Cotisations avec contrepartie						
2.2 Parrainage des entreprises						
2.3 Contributions financières sans contreparties						
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	9 633 500		9 516 861		9 516 861	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	2 315 212		2 746 756		2 746 756	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	310 778		633 356		633 356	
5- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS						
TOTAL	13 673 383	1 413 892	14 152 291	1 255 320	14 152 293	1 255 320
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES						
1.1 Réalisées en France	13 207 174		13 263 220		13 263 220	
- Actions réalisées par l'organisme		13 047 850		1 255 319		1 255 319
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France						
1.2 Réalisées à l'étranger						
- Actions réalisées par l'organisme						
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France						
2 - FRAIS DE RECHERCHES DE FONDS						
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	159 324	159 324	43 277	43 277	43 277	43 277
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT						
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS	768 067		607 634		607 634	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES						
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE						
TOTAL	14 134 564	13 207 174	13 914 131	1 298 596	13 914 131	1 298 596
Excédent ou déficit	-461 182		238 159		238 159	
B- Contributions volontaires en nature						
PRODUITS PAR ORIGINE						
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
- Bénévolat	5 832 000	5 832 000	4 234 400	4 234 400	4 234 400	4 234 400
- Prestations en nature	7 354 610	7 354 610	7 385 973	7 385 973	7 385 973	7 385 973
- Dons en nature						
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL	13 186 610	13 186 610	11 620 373	11 620 373	11 620 373	11 620 373
Chargés par destination						
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES						
Réalisées en France	13 186 610	13 186 610	11 620 373	11 620 373	11 620 373	11 620 373
Réalisées à l'étranger						
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS						
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL	13 186 610	13 186 610	11 620 373	11 620 373	11 620 373	11 620 373

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI N°91-772 DU 7 AOÛT 1991)

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI N°91-772 DU 7 AOÛT 1991)	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	13 047 850	1 255 319	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France	13 047 850	1 255 319	1.1 Cotisations sans contrepartie	711 033	739 708
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	586 040	495 383
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	116 819	20 229
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	159 324	43 673			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	159 324	43 673			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS	13 207 174	1 298 992	TOTAL DES RESSOURCES	1 413 892	1 255 320
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	13 207 174	1 298 992	TOTAL	1 413 892	1 255 320
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-	
			(-) Investissements et (+) desinvestissements nets liés à la		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	

CONTRIBUTIONS	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	13 186 610	11 620 373	Bénévolat	7 354 610	7 385 973
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	5 832 000	4 234 400
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	13 186 610	11 620 373	TOTAL	13 186 610	11 620 373

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
(-) Utilisation		
(+) Report		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE		